

## L'AGGLOMÉRATION DU GRAND FRIBOURG

**Sommaire  
Inhaltsverzeichnis**

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Recommandation de l'UNESCO	6
Generalrat	7
L'ensemble immobilier des Jardins de Pérolles	9
Fribourg il y a deux cents ans (VII)	10 11
Consultation populaire du 21 mai 2000 Volksabteilung vom 21. Mai 2000	12
Le Recensement des parcs et jardins historiques	13
Lecture In der Bibliothek	14
Le Twirling-Club et les Majorettes de Fribourg	15
14 <sup>e</sup> Festival international de films de Fribourg	16
Special Olympics	17
Mémento	19 20

**Une nécessité incontournable**

Alors que les procédures décidées par le Grand Conseil en 1995 suivent normalement leur cours en ce qui concerne la construction de l'agglomération, il s'instaure chez une de nos communes voisines un climat de résistance incompréhensible.

**En tout premier lieu**, il n'a jamais été question d'associer la construction de l'agglomération à la «situation financière» de notre ville de Fribourg, n'en déplaise aux esprits chagrins. En effet, au moment du lancement du processus de l'agglomération au Grand Conseil, c'était en 1990, les comptes de la ville de Fribourg étaient encore positifs et la nécessité de l'agglomération était déjà largement démontrée.

**En deuxième lieu**, parler de la «situation financière» pour la qualifier de mauvaise, c'est ignorer complètement que Fribourg partage le sort des villes-centres de notre pays, que notre ville est objectivement surchargée par le poids des critères de répartition des frais scolaires, sociaux, pour n'en prendre que les plus significatifs, qu'elle a assuré jusqu'à la fin 1999 seule avec la commune de Villars-sur-Glâne, et à raison de 80 %, les charges liées aux déficits des TF, entreprise non subventionnée tant par le Canton que par la Confédération.

**En troisième lieu**, l'agglomération, c'est la volonté de donner un espace politique cohérent à une communauté de destin. C'est ensuite l'ambition de corriger les effets négatifs de la dispersion et d'avoir



Pierre-Alain Clément  
Vice-Syndic

encore dans dix ans le train Berne – Lausanne qui s'arrête toujours à Fribourg.

C'est aussi le seul moyen cohérent d'une mise en commun des moyens pour doter notre région d'infrastructures que tout un chacun ambitionne légitimement: installations sportives, culturelles, aménagement concerté, développement des transports en commun, et j'en passe, ne se feront pour le bien de tous qu'à cette condition, quoi qu'on en pense.

Pierre-Alain Clément  
Vice-Syndic

## CONCOURS

164 8/10

## RUGBY-CLUB

Au rugby, combien de points vaut un essai?

Réponse jusqu'au 20 mai 2000 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



## WETTBEWERB

## RUGBY-CLUB

Wieviel Punkte gilt im Rugby ein Versuch?

Antwort bis spätestens 20. Mai 2000 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

## Communications du

# CONSEIL COMMUNAL

## LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission de la Commission scolaire de M. Daniel Nyffeler et pris les dispositions nécessaires à son remplacement;
- a pris acte de la démission de M. Flavio Tonella, secrétaire du bureau de vote du Schoenberg, et chargé le Contrôleur des habitants et le Registre civique de prendre les mesures nécessaires à son remplacement;
- a répondu à la consultation de la Direction de l'intérieur relative au périmètre provisoire de l'agglomération fribourgeoise. Il a fait part de sa préférence pour un périmètre idéal le plus large possible, correspondant aux vingt-six communes retenues par l'Office fédéral de la statistique en 1990, et équivalant à une agglomération d'environ 85 000 habitants actuellement; le Conseil communal s'est prononcé en deuxième lieu pour l'option lui semblant la plus pragmatique, à savoir la variante A (Fribourg, Villars-sur-Glâne, Marly, Givisiez, Granges-Paccot) + les communes de Belfaux et Corninboeuf, dans lesquelles l'initiative pour l'agglomération a également abouti; enfin, il a proposé un périmètre intermédiaire, selon une variante supplémentaire correspondant à l'ensemble des douze communes de la CUTAF et équivalant à environ 70 000 habitants;
- a fait part de sa position dans le cadre de la procédure de consultation de l'avant-projet de modification de la loi sur les transports;
- a rencontré le Rectorat de l'Université, le 23 mars 2000, ainsi que le Conseil d'Etat, le 30 mars 2000, pour sa séance annuelle traditionnelle avec ces deux instances;
- a mandaté le bureau Arthur Andersen pour un audit concernant les intérêts de la ville de Fribourg dans le cadre de la fusion GFM-TF;
- a remercié le Conseil d'Etat d'avoir proposé l'engagement d'agents supplémentaires, permettant l'ouverture d'un poste de police à la gare;
- a pris contact avec le tenancier du Café des Grand-Places pour confirmer que cet établissement, propriété de la commune, soit ouvert à tout un chacun, sous réserve d'une tenue et d'un comportement corrects;
- a accepté l'initiative des promoteurs du complexe «Pérolles 2000», pour l'aménagement d'un parc en forêt et d'une promenade entre le boulevard de Pérolles et le quartier de la Neuveville, à réaliser en collaboration entre les ouvriers de la commune et des programmes de cours de protection civile;
- a refusé le transfert de l'ouverture nocturne des magasins sur le vendredi à l'occasion des jeudis fériés, eu égard à la volonté exprimée lors de l'adoption du règlement sur l'ouverture des commerces;
- a décidé la suppression de la zone d'habitations individuelles groupées et la constitution d'une seule zone d'habitations individuelles, ainsi qu'une augmentation de l'indice d'utilisation de cette zone de 0,26 à 0,35, dans le secteur de la Fenettaz à Bourguillon;
- a adopté la modification du plan des limites de constructions et des alignements du secteur rue Joseph-Piller sud, et l'a transmise à la Direction des travaux publics, pour approbation;
- a chargé le Service de la circulation d'étudier une solution de remplacement pour le stationnement des cars au centre-ville, en raison de la suppression des places aux Grand-Places, due au chantier de l'avenue de la Gare-Sud.

## Mitteilungen aus dem

# GEMEINDERAT

## DER GEMEINDERAT

- hat Herrn Daniel Nyffelers Austritt aus der Schulkommission zur Kenntnis genommen und die nötigen Massnahmen zu seinem Ersatz getroffen;
- hat Herrn Flavio Tonellas Rücktritt als Sekretär des Wahlbüros Schoenberg zur Kenntnis genommen und hat Einwohnerkontrolle und Stimmregister damit beauftragt, die nötigen Massnahmen für seine Ersetzung zu treffen;
- hat auf die Vernehmlassung der Direktion des Innern und der Landwirtschaft geantwortet, bezüglich des provisorischen Perimeters der Agglomeration Freiburg. Er hat seinen Wunsch geäussert für einen grösstmöglichen Perimeter, welcher den sechsundzwanzig vom Bundesamt für Statistik 1990 festgehaltenen Gemeinden entspricht, und der gegenwärtig einer Agglomeration von ungefähr 85'000 Einwohnern gleichkommt. Der Gemeinderat hat sich an zweiter Stelle für die ihm pragmatischer scheinende Lösung ausgesprochen, nämlich für die Variante A (Freiburg, Villars-sur Glâne, Marly, Givisiez, Granges-Paccot) und die Gemeinden von Belfaux und Corninboeuf, welche die Agglomerationsinitiative ebenfalls angenommen haben. Schliesslich hat er einen «mittleren» Perimeter vorgeschlagen, gemäss einer zusätzlichen Variante, welche alle zwölf Gemeinden der CUTAF und ungefähr 70'000 Einwohner umfasst;
- hat im Rahmen der Vernehmlassung über den Vorentwurf der Änderung des Verkehrsgesetzes Stellung genommen;
- hatte am 23. März 2000 eine Zusammenkunft mit dem Rektor der Universität und am 30. März 2000 mit dem Staatsrat, für die traditionelle jährliche Sitzung mit diesen beiden Behörden;
- hat dem Büro Arthur Andersen ein Mandat zur Abwägung der Möglichkeit eines Zusammenschlusses erteilt, betreffs der Interessen der Stadt Freiburg im Rahmen der Fusionierung der GFM mit den TF;
- hat sich beim Staatsrat dafür bedankt, dass er die Anstellung zusätzlicher Polizisten vorgeschlagen hat, was eine Posteneröffnung am Bahnhof ermöglichte;
- hat mit dem Pächter des Café des Grand-Places Kontakt aufgenommen, um ihm zu bestätigen, dass dieses gemeindeeigene Lokal allen Personen offen stehen soll, vorausgesetzt, dass ihr Verhalten und ihr «Tenue» korrekt sind;
- hat die Initiative der Promotoren des «Pérolles 2000»-Komplexes angenommen, betreffs Anlegen eines Parks im Wald und einer Promenade, welche in Zusammenarbeit mit den Arbeitern der Gemeinde und Einsätzen des Zivilschutzes ausgeführt werden sollen;
- hat die Verschiebung des Abendverkaufs der Geschäfte auf den Freitag, wenn der Donnerstag ein Feiertag ist, nicht bewilligt, aufgrund der anlässlich der Genehmigung des Reglements über die Ladenöffnungszeiten vertretenen Meinung;
- hat beschlossen, die Zonen für zusammengebaute Einfamilienhäuser im Sektor Fenettaz und Bürglen aufzuheben und eine einzige Zone für freistehende Einfamilienhäuser zu schaffen sowie die Ausnutzungsziffer dieser Zone von 0,26 auf 0,35 zu erhöhen;
- hat die Änderung des Baulinienplans und der Grenzabstände des Sektors rue Joseph-Piller Süd angenommen und der Direktion des Strassenbauamtes zur Genehmigung weitergeleitet;
- hat das Verkehrsamt beauftragt, für das Parkieren von Autobussen im Stadtzentrum eine andere Lösung zu suchen, da auf den Grand-Places wegen der Bauarbeiten der avenue de la Gare sud Parkplätze aufgehoben werden.

## Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin mars 2000, la population légale de la ville était de 31593 habitants, soit en diminution de 52 par rapport à la fin février (31645). Sur ce nombre, 23151 personnes étaient d'origine suisse (- 48), 8442 d'origine étrangère (- 4). La population en séjour était à la fin mars 2000 de 3113, soit en augmentation de 7 (3106). Le chiffre de la population totale était donc à la fin mars 2000 de 34 706 (34 751).

## Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 mars 2000, la ville de Fribourg comptait 713 chômeurs (- 85), pour un taux de 3,93 % (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution par rapport au mois de février 2000 (- 0,47 %). En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,8 % (- 0,22 %), ce qui représente 1599 personnes (- 35).

## Investissements 2000

## AU CONSEIL GÉNÉRAL

Lors des séances de décembre 1999, le Conseil général décida une série d'investissements «ordinaires». Pour l'an 2000, ces investissements atteignent le montant total de 4 509 350 francs. Il s'agit pour l'essentiel de l'achat de parcomètres, de dépenses pour l'entretien du patrimoine immobilier de la commune (bâtiments, notamment scolaires, routes et canalisations).

## Bâtiments scolaires

En 1999, un crédit de 200 000 francs a été engagé pour refaire la toiture de l'école primaire du Jura construite en 1972. Ces travaux à peine achevés, une fuite d'eau importante a été constatée dans l'espace d'accueil des halles de sports. Il en coûtera, cette année, 140 000 francs supplémentaires pour la réfection complète de la toiture et la mise en place d'une nouvelle isolation thermique plus performante que celle d'origine.

L'école primaire du Schoenberg, à la route de la Heitera, a été édifiée en 1967. Depuis quatre ans, un programme de rénovation y a été entrepris. L'an dernier, deux montants étaient inscrits au budget, le premier de 100 000 francs pour la modification des vitrages, et le second de 350 000 francs pour la réfection de la cour d'école et la construction d'un préau. En raison des difficultés financières de la Commune, le premier de ces crédits a été reporté et le second, réduit, sera concentré sur l'aménagement du préau. Décision a été prise de consacrer, en l'an 2000, 460 000 francs pour rénover la toiture des halles de gymnastique de cette école avec pose d'une isolation thermique renforcée. Quant à l'installation de chauffage et de ventilation, elle sera aussi refaite. Depuis une quinzaine d'années, le chauffage par le sol est hors service en raison de fuites dans le réseau de distribution. Les halles ne sont chauffées que par la ventilation.



Le bâtiment des Arcades

Photo AVF

Le laboratoire de sciences du CO du Belluard sera renouvelé. Il en ira de même de l'équipement informatique des élèves du CO de langue allemande. En application des directives de la Direction de l'instruction publique et des affaires culturelles, toutes les classes primaires sont progressivement équipées d'un ordinateur. L'an 2000 verra se réaliser la troisième étape (25 classes) de cette installation de l'informatique. Avec l'achat de mobilier, l'ensemble de ces dépenses s'élèvera à 160 350 francs.

## Autres bâtiments

Deux bâtiments édifiés en 1965-1968 des ateliers et dépôts des Neigles, le bâtiment des garages et buanderie et celui de la fosse de compactage, sont encore recouverts de l'étanchéité d'origine. Celle-ci doit être entièrement refaite suite à des infiltrations d'eau. Il en coûtera 207 000 francs.

Le bâtiment des Arcades est un édifice construit en 1861 selon les plans de l'architecte Théodore Perroud. Il y a une quinzaine d'années, des travaux de restauration de la pierre de taille des façades ont remis en valeur cet immeuble entourant la place des Ormeaux. Dans la partie proche de la rue de Lausanne, le magasin de disques a subi plusieurs dégâts d'eau prove-

nant de la terrasse accessible au public. Divers essais ont été tentés pour remédier à ces infiltrations qui ont lieu non pas en cas de pluie, mais de chutes de neige. Après une analyse approfondie, on a constaté que le point le plus faible est constitué par la liaison entre la balustrade de la terrasse et son raccordement à l'étanchéité d'asphalte. La solution retenue prévoit l'enlèvement des éléments de la balustrade et de la couverture existante, puis la mise en place d'une isolation et d'une étanchéité recouverte ensuite d'un dallage de protection. Les proportions seront sauvegardées pour garantir la qualité architecturale de l'édifice. Quant au parapet, il sera enfin reposé, sans liaison directe avec le support inférieur. 320 000 francs seront nécessaires à cet assainissement.

## Stade de Saint-Léonard

La gestion du Stade universitaire de Saint-Léonard est régie par une convention liant l'Etat de Fribourg, l'Université et la Ville de Fribourg. Elle précise notamment que les frais d'exploitation sont répartis à raison de 50 % à charge de l'Etat et de 50 % à charge de la Ville. Depuis sa construction, en 1928/1929 par Beda Hefti, le bâtiment principal n'a subi aucune réfection importante. Les installations sanitaires sont dans un état

lamentable. Les normes d'hygiène les plus élémentaires n'y sont sans doute pas respectées. Des odeurs de toutes sortes envahissent les corridors. L'assainissement de l'intérieur du bâtiment se fera en deux étapes, en 2000 et 2001. Si l'enveloppe externe de l'édifice sera conservée, les surfaces internes (sanitaires, vestiaires et buvette) seront redistribuées. L'ensemble des travaux (maçonnerie, changement de fenêtres, rénovation de la couverture, remise en état des installations électriques et du chauffage, remplacement des revêtements de sol et rafraîchissement de la peinture des murs) sont devisés au total à 950 000 francs, dont la moitié à charge de la Ville.

## Aménagements routier et piétons

La sécurité des piétons n'est pas satisfaisante sur le tronçon de la rue de la Neuveville, sis au débouché de la ruelle des Liguoriens. Quant au revêtement de la chaussée, il est en piètre état (affaissements, fissures, nids-de-poule); il en est de même du trottoir le long des immeubles 31 à 39 de la rue. Il en coûtera 50 000 francs pour élargir le trottoir et refaire le revêtement de la chaussée. L'élargissement du trottoir se fera avec la pose de bordures biaisées pour faciliter le croisement des véhicules, mais à vitesse réduite, sur ce tronçon étroit de la rue.

85 000 francs permettront de poursuivre le programme de mesures d'aménagement destinées à améliorer la sécurité des piétons. Les efforts se porteront essentiellement sur la suppression des dangers courus par les enfants sur le chemin de l'école. Il s'agit d'aménagements légers, comme la mise en place de protections des passages piétons ou d'avancées de trottoirs, le marquage de nouveaux passages, la pose de bornes garantissant des espaces de sécurité ou la réalisation de bandes polyvalentes.

UNESCO

# RECOMMANDATION DE BELLINZONE

Lors de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, qui s'est tenue à Stockholm du 30 mars au 2 avril 1998, la Suisse a souligné l'importance qu'elle accorde à la culture, système de référence essentiel pour comprendre le monde. L'échange et le débat entre les personnes et les communautés, sur la base de valeurs à partager, permet de prendre conscience et d'accepter les différences et les similitudes au niveau individuel et social. Ce dialogue interculturel doit également être une constante dans les réflexions et les engagements des responsables politiques et économiques.

*La promotion et l'intensification de ce dialogue passent notamment par le développement de programmes de formations dans le domaine de la gestion des échanges interculturels, en particulier de programmes de préventions et de gestion des conflits entre les personnes et les groupes sociaux de cultures différentes. Ces programmes s'adressent en premier lieu aux professionnels du social, de l'économie, de l'environnement, des transports, de l'éducation, de la santé etc., surtout lorsqu'ils travaillent dans des milieux urbains marqués par une forte immigration.*

Soucieuse de contribuer aux efforts déjà engagés en faveur de ce dialogue entre les cultures, la **Commission nationale suisse pour l'UNESCO** réunie en Assemblée générale à Bellinzone le 8 mai 1999 à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire adopte la Recommandation suivante:

**Rappelant** que l'Acte constitutif de l'UNESCO souligne la féconde diversité des cultures et que le Conseil exécutif de l'Organisation a rappelé à maintes occasions l'importance qu'il accorde à l'interculturalité;

**Approuvant** le Rapport «Notre diversité créatrice» de la Commis-

sion mondiale de la culture et du développement qui précise que la compréhension mutuelle entre les personnes et les peuples doit se faire désormais sur la base du respect des autres cultures et du dialogue sans a priori sur les valeurs;

**Se félicitant** que la Conférence intergouvernementale de Stockholm sur les politiques culturelles ait reconnu que la diversité culturelle est à la fois un enjeu mondial et une nouvelle voie pour gérer les relations internationales; qu'elle a en outre précisé, dans son Plan d'action, que le dialogue interculturel est une des conditions indispensables de la coexistence pacifique;

**Relevant** que le Rapport mondial sur la culture de l'UNESCO met en exergue l'importance du dialogue interculturel pour renforcer les démocraties;

**Saluant** la création, au sein du Secrétariat de l'UNESCO, d'un Département du dialogue interculturel et du pluralisme pour une culture de la paix et souhaitant qu'il contribue à promouvoir le dialogue interculturel dans le programme Culture de l'Organisation afin qu'il joue un rôle moteur comparable à celui du patrimoine;

**Convaincue** de la nécessité de mettre en œuvre ce dialogue par une poursuite de la réflexion théorique entreprise dans «Notre diversité créatrice» sur l'universalité de certaines valeurs et l'éthique mais aussi par des mesures pratiques et concrètes visant une meilleure gestion des relations quotidiennes entre les personnes et les peuples de cultures différentes;

**Soulignant** son engagement dans le domaine de l'interculturalité, notamment par le biais de ses activités «Culture de Quartier», «Programme Management of Social Transformations (MOST)» et «Définition des droits culturels»;

**la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, recommande à l'UNESCO**

- d'étendre et d'approfondir la réflexion sur le dialogue interculturel engagée par le Rapport «Notre diversité créatrice» et poursuivie dans le Rapport mondial sur la culture, notamment en organisant des séminaires internationaux au siège et dans les régions, en procédant à des recherches, notamment dans la perspective de créer un instrument juridique de protection des droits culturels et en élaborant et en publiant un recueil à l'échelle mondiale des bonnes pratiques;
- de mettre sur pied des programmes de formation et d'accompagnement du dialogue interculturel axés sur la résolution des problèmes de la vie quotidienne;
- de mobiliser les responsables des villes afin qu'ils prennent en compte la dimension interculturelle dans la formulation des politiques communales, à l'instar de ce qu'elle fait dans un domaine comparable avec le Prix UNESCO «Villes pour la Paix»;
- de sensibiliser l'ensemble des agences des Nations Unies afin qu'elles intègrent dans l'élaboration et dans la mise en œuvre de leurs programmes les défis auxquels nos sociétés se trouvent confrontées du fait de la multiculturalité, notamment dans les grandes villes;

**propose au Conseil fédéral**

- d'intégrer l'enjeu de la culture d'une part dans sa politique étrangère en faisant du respect de la diversité culturelle un objectif international au même titre que celui de la préservation du milieu naturel ou la promotion des droits de l'homme, d'autre part dans sa politique intérieure en favorisant de manière accrue, par des recherches et des mesures concrètes, le dialogue et la compréhension mutuelle entre les communautés culturelles et linguistiques, qu'elles soient traditionnelles ou qu'elles résultent de l'immigration;
- de promouvoir auprès de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe les efforts visant à mieux définir les droits culturels dans l'ensemble des droits de l'homme et d'encourager les programmes visant à définir des indicateurs culturels du développement;

**propose aux cantons et aux communes**

- de soutenir les organismes et les établissements de formation qui encouragent le dialogue interculturel;

**affirme sa volonté et sa disponibilité**

- d'intensifier son engagement en faveur de ses objectifs et de mettre son expérience et ses compétences à disposition des instances concernées.

## En vitrine de l'Aigle-Noir:

*Le Contingent des Grenadiers fribourgeois, Garde d'honneur des Autorités supérieures du Canton de Fribourg.*

Cette exposition, conçue et réalisée par le docteur Jean Dubas, est à découvrir jusqu'en été 2000, dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10.

## Investitionen 2000

# AUS DEM GENERALRAT

An den Dezembersitzungen 1999 hat der Generalrat eine Reihe von «gewöhnlichen» Investitionen genehmigt. Für das Jahr 2000 belaufen sich diese Investitionen auf Fr. 4 509 350.- Es handelt sich vor allem um die Anschaffung von Parkuhren, Unterhaltskosten für die gemeindeeigenen Gebäude (insbesondere Schulbauten, Strassen und Kanalisationen).

### Schulgebäude

1999 wurde für die Neuüberdachung des Primarschulhauses Jura, welches 1972 gebaut wurde, ein Kredit von Fr. 200 000.- bewilligt. Kaum waren diese Arbeiten beendet, wurde ein schwerwiegender Leitungsbruch im Vorraum der Sporthallen festgestellt. Dieses Jahr werden zusätzliche Fr. 140 000.- für die ganze Neuüberdachung und eine bessere Wärmeisolation, als die ursprüngliche, benötigt.

Die Primarschule Schönberg an der route de la Heitera wurde 1967 erbaut. Seit vier Jahren ist ein Renovationsprogramm im Gange. Letztes Jahr wurden zwei Beträge im Budget eingetragen. Der erste über Fr. 100 000.- für das Auswechseln der Fenster, der zweite, von Fr. 350 000.- für die Restaurierung des Schulhausplatzes und eine Überdachung. Aufgrund der finanziellen Schwierigkeiten der Gemeinde wurde der erste dieser Kredite verschoben. Der zweite wurde herabgesetzt und wird vor allem für die Umgestaltung der Überdachung verwendet werden. Es wurde beschlossen, im Jahr 2000 Fr. 460 000.- für die Renovation der Turnhallen dieser Schule und eine bessere Wärmeisolation zu verwenden; auch die Heizungs- und Ventilationsinstallationen werden erneuert. Seit fünfzehn Jahren ist, aufgrund von Lecks im Verteilnetz, auch die Bodenheizung ausser Betrieb. Die Hallen werden nur durch die Ventilation geheizt.

Das Labor für naturwissenschaftliche Versuche der Orientie-

rungsstufe Belluard muss erneuert werden. Auch die Informatikausrüstung der Schüler der deutschen OS muss ersetzt werden. In Anwendung der Weisungen der Direktion für Erziehung und kulturelle Angelegenheiten müssen nach und nach alle Primarschulklassen mit Computern ausgerüstet werden. Im Jahr 2000 werden in einer dritten Etappe 25 Klassen mit Informatik ausgerüstet. Mit der Anschaffung von Mobiliar werden sich die Kosten auf Fr. 160 350.- belaufen.

### Weitere Gebäude

Die Dächer zweier in den Jahren 1965-1968 erbauten Gebäude der Werkstätten und Depots der Neigles, das Garagen- und Waschküchengebäude und jenes der Abfallpressengrube sind noch mit der ursprünglichen Feuchtigkeitsdämmung überzogen. Diese muss gänzlich ersetzt werden, wegen Wasserschaden. Kostenaufwand: Fr. 207 000.-.

Das Gebäude der Arcades wurde 1861 nach den Plänen des Architekten Théodore Perroud erbaut. Vor ungefähr fünfzehn Jahren wurden Renovationsarbeiten an der Sandsteinfassade dieses Gebäudes ausgeführt, welches den Platz des Ormeaux umrahmt. Im Teil nahe der rue de Lausanne hat das Musikgeschäft verschiedentlich Wasserschäden erlitten, die von der öffentlichen Terrasse herrührten. Verschiedentlich wurde versucht, diese Schäden zu dämmen, welche nicht bei Regen-, sondern bei Schneefall auftreten. Nach gründlicher Analyse wurde festgestellt, dass der schwächste Punkt sich im Übergang zwischen dem Terrassengeländer zum feuchtigkeitsdämmenden Asphaltbelag befindet. Die gewählte Lösung sieht vor, die Elemente des Geländers und des bestehenden Überzugs zu entfernen und eine Isolation sowie eine Wasserdämmung anzubringen und mit einem schützenden Platten-

boden zu überziehen. Dabei werden die Proportionen erhalten, damit die architektonische Qualität des Gebäudes erhalten bleibt. Was das Geländer betrifft, so wird es wieder gesetzt, ohne direkte Verbindung mit dem unteren Teil. Für diese Sanierung sind Fr. 320 000.- erforderlich.

### Stadion St. Leonhard

Die Verwaltung des Universitätsstadions wird durch eine Konvention zwischen dem Staat Freiburg, der Universität und der Stadt Freiburg geregelt. Diese präzisiert namentlich, dass die Betriebskosten zu 50% vom Staat und zu 50% von der Stadt zu tragen sind. Seit seiner Erbauung in den Jahren 1928/1929 durch Beda Hefti wurde das Hauptgebäude nie renoviert. Die Sanitärinstallationen sind in bedenklichem Zustand. Die elementarsten Normen werden nicht eingehalten. Allerlei Gerüche strömen in die Korridore... Die Innensanierung des Gebäudes wird in zwei Etappen vorgenommen in den Jahren 2000 und 2001. Die Fassade des Gebäudes wird erhalten bleiben, jedoch werden die Innenflächen neu aufgeteilt. Die gesamten Arbeiten (Maurerarb., Ersetzen der Fenster, Ersetzen des Dachbelages, Instandstellung der Elektro- und Heizungsinstallationen, Ersatz der Bodenbeläge und Streichen der

Wände) sind mit Fr. 950 000.- veranschlagt, wovon die Hälfte zu Lasten der Stadt geht.

### Strassen und Fussgängerwege

Auf dem Strassenabschnitt rue de la Neuveville, anfangs der ruelle des Liguoriens, ist die Sicherheit der Fussgänger ungenügend. Der Strassenbelag ist in sehr schlechtem Zustand (Senkung, Risse, Löcher); dasselbe gilt für das Trottoir längs der Gebäude 31 bis 39. Die Verbreiterung des Trottoirs und der neue Strassenbelag erfordern Fr. 50 000.-. Die Verbreiterung des Trottoirs wird mit abgeschragten Randsteinen gemacht, um auf dem engen Strassenabschnitt das Kreuzen der Fahrzeuge, jedoch bei herabgesetzter Fahrgeschwindigkeit, zu erleichtern. Fr. 85 000.- werden genügen, um das Programm der Gestaltungsmaßnahmen zur Erhöhung der Fussgängersicherheit weiterzuführen. Es werden hauptsächlich Anstrengungen gemacht werden, um Gefahrenstellen für Kinder auf dem Schulweg aufzuheben. Dabei handelt es sich um geringe Anpassungen wie: geschützte Fussgängerstreifen, Trottoirvorsprünge, Markierung neuer Übergänge, Setzen von Schranken, welche einen Sicherheitsraum gewährleisten, oder das Anlegen von Mehrzweckstreifen.



Stadion St. Leonhard

## L'ensemble immobilier des Jardins de Pérolles

# UNE RÉALISATION URBANISTIQUE

Le Conseil communal poursuit avec enthousiasme cet ouvrage d'envergure qui représente un geste urbanistique important pour la ville.

Cette entreprise immobilière conjugue astucieusement la construction des immeubles d'habitation, en propriété par étages, avec des logements en location, aux abords d'un vaste espace vert. Le regroupement d'une garderie d'enfants, de locaux de réunion pour le quartier et d'une école maternelle offre un équipement socioculturel attractif. La construction de deux immeubles de bureaux assure un juste mélange des fonctions au cœur de la ville.



La première construction a débuté le 4 novembre 1996. Ce premier ensemble de trois immeubles contigus intitulés «Domino II» regroupe 36 logements vendus en propriété par étage, habités dès le 1<sup>er</sup> juillet 1998.

La deuxième étape, destinée à la construction des infrastructures d'immeubles, d'un parking souterrain de 100 places et de la rampe d'accès aux deux parkings est également terminée.

La troisième phase s'est caractérisée par la construction de l'immeuble financé par SICOOP, accueillant principalement des petits logements, et l'immeuble «APE 1», faisant front au jardin, financé par la Caisse de pension du personnel communal. Ces deux immeubles en location sont déjà entièrement occupés.

La quatrième étape est en cours de construction depuis 1999. Elle comprend:

- deux immeubles «APE 2 et 3» qui s'ouvrent sur le jardin public. Des 26 logements en construction, 21 sont vendus en propriété par étage;

- suite au très grand succès rencontré par son premier immeuble «(APN)», la Société SICOOP poursuit la construction du second comprenant des petits logements;

- l'immeuble «APO» bordant la route des Arsenaux, financé par la Commune, accueillera au rez-de-chaussée la crèche, des salles de réunion et d'animation pour le quartier et une école maternelle; cinq des huit étages seront mis en location alors que les trois derniers sont à vendre en propriété par étage (PPE);

- la construction de l'immeuble «APE 4» est en cours; le terrain a été acheté par la Caisse de pension du personnel d'une entreprise de bâtiment et de génie civil qui mettra ces logements en location sur le marché.

Le jardin public, de plus de 15000 m<sup>2</sup>, est en fin d'aménagement. L'aire de jeux est ouverte aux enfants, alors que les jardins thématiques offrent des espaces de détente pour le public. Des plantations d'arbres compléteront encore cet aménagement.

de 1700 m<sup>2</sup> de surface pour chacun des deux immeubles.

Les logements qui sont à vendre sont situés au 6<sup>e</sup> étage, avec un aménagement en 4 1/2 pièces et 5 1/2 pièces, alors qu'aux 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étages, les logements en attique sont conçus en duplex, offrant des surfaces généreuses dans une distribution de 2 1/2 pièces et 5 1/2 pièces. Tous ces logements sont traversants et s'ouvrent sur un jardin arborisé. Un concept architectural particulier assure, par des loggias fermées, une disposition intérieure intéressante et une qualité d'habitat d'un excellent niveau. Cet immeuble est équipé d'installations économisant l'énergie; le chauffage de l'eau sanitaire se fera par des panneaux solaires et l'énergie de ventilation sera récupérée.

Un second espace vert de 1800 m<sup>2</sup>, placé à l'intérieur du quadrilatère offre aux nouveaux habitants un lieu de rencontre végétalisé et arborisé.

La réalisation de la dernière phase de ce vaste chantier, de plus de 80 millions d'investissement au total, a obtenu l'accord récent du Conseil général. Cette dernière étape va se construire, au gré des ventes des logements en PPE, en vue d'offrir des espaces de bureaux

La situation exceptionnelle de ce lieu au cœur de la ville, à proximité de tous les moyens de transports, aux abords des équipements collectifs de la ville permet de garder certains habitants en ville et d'en accueillir de nouveaux, dans un site de grande qualité.



Fribourg, il y a deux cents ans (VII)

## L'INSTRUCTION À FRIBOURG AU TOURNANT DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

En cette année où Fribourg rend hommage au Cordelier et pédagogue Grégoire Girard (1765-1850) à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de son décès, l'historien Alain-Jacques Tornare nous rappelle, à partir des premiers «protocoles» de la Municipalité conservés aux Archives de la Ville, les mille et un problèmes matériels auxquels étaient quotidiennement confrontés maîtres et élèves au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Se voulant foncièrement un creuset de la citoyenneté républicaine, l'école primaire de l'Helvétique manquait toutefois singulièrement de moyens.



Le quartier du Bourg avec Notre-Dame et Saint-Nicolas (vers 1850). D'après une lithographie d'Auguste Deroy († en 1906) [MAHF].

Dans l'optique révolutionnaire, il fallait éduquer les enfants pour en faire de bons citoyens et chasser la pauvreté en formant la jeunesse. Pour le Conseil d'éducation du canton de Fribourg qui venait d'être créé, les objectifs sont on ne peut plus clairs: «C'est d'abord l'éducation qui doit graver dans le cœur de l'homme l'amour de la vertu en y développant les vrais principes de la moralité, avant que les mauvaises inclinations s'y soient formées, et que les passions aient rendu l'entendement sourd à la voix de la raison.»<sup>1</sup> En outre, la résolution prise le 16 décembre 1799 pour les écoles primaires par ledit Conseil accordait une place prédominante à l'enseignement religieux, ce qui nous montre que, contrairement à une idée reçue, la Révolution helvétique (1798-1803) n'était pas si hostile à la religion en tant que telle!

### Une journée d'école à Fribourg en 1800

Avant d'évoquer les conditions matérielles difficiles auxquelles maîtres et élèves étaient confrontés, voyons comment se déroulait la journée type d'un potache fribourgeois:

«1. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1800 les écoles françaises commen-

ceront le matin à 7 heures et demie du matin et finiront à 9 heures. L'après-midi elles commenceront à une heure et finiront à 2 heures et demie.

2. A compter de la même époque les écoles allemandes commenceront le matin à 9 heures et demie et l'après-midi à 2 heures et demie; elles finiront le matin à 11 heures et l'après-midi à 4 heures.

3. Vu l'importance qu'attachent les instituteurs tant allemands que français à pouvoir commencer leurs écoles les premiers, l'ordre déterminé dans les articles 1 et 2 ne durera que trois mois au bout desquels ce seront les écoles allemandes qui commenceront les premières et ainsi de suite en alternant tous les trois mois.

4. Chaque jour d'école, les instituteurs des deux langues conduiront leurs écoliers en bon ordre à la messe de 9 heures à Notre-Dame où ils les surveilleront.

5. Les vacances auront lieu le samedi matin et le jeudi toute la journée.

6. Le jeudi il y aura catéchisme aux classes depuis huit heures du matin jusqu'à neuf après lequel les écoliers devront encore être conduits à la messe à Notre-Dame. Les instituteurs seront de même tenus de surveiller leurs écoliers au catéchisme du dimanche.»<sup>2</sup>

Si le mode d'organisation – pour ne point parler d'«organigramme» scolaire – paraissait précis sur le papier..., l'environnement ne se prêtait pas toujours à une approche pédagogique des plus idoines!

### Salubrité et... absentéisme

En effet, les conditions d'enseignement laissaient souvent à désirer. Ainsi, le 3 février 1800, «les religieuses des Ursulines se plaignent que les latrines de la caserne [l'actuel Albertinum] causent une infection insoutenable dans les appartements où elles tiennent les classes et même dans leur habitation». Les valets

de ville reçurent aussitôt l'ordre «de faire passer l'eau des étangs chaque semaine une fois dans ces latrines et veiller à ce qu'elle les purifie bien de toutes les ordures»<sup>3</sup>. Puis, le 27 mai 1800, la Municipalité pria la Chambre administrative de «faire supprimer les [commodités] de la caserne à côté et sous les fenêtres de la maison des écoles»<sup>4</sup>. Il est vrai que ce bâtiment pouvait contenir des centaines de soldats, puisqu'en octobre 1800, on en dénombrerait pas moins de 233<sup>5</sup>. Rien n'y fait et le 25 juin 1801, la Municipalité réitère à la Chambre administrative «la demande de la suppression des latrines de la cour intérieure de la caserne, vu que les religieuses ursulines ont déclaré ne plus pouvoir tenir leurs écoles tant [qu'elles] existeront sous leurs fenêtres»<sup>6</sup>. Finalement, le 27 juin 1801, la Chambre administrative annonce «qu'elle met les ouvriers du Werkhof pour supprimer» ces lieux d'aisance...<sup>7</sup>.

Autre souci des autorités, l'absentéisme scolaire! Ainsi, le 16 mai 1800, «le chanoine Chassot dénonce plusieurs parents insouciantes dont les filles ne fréquentent point les écoles. Ces parents seront avertis par le citoyen Hartmann d'envoyer exactement leurs enfants à l'école»<sup>8</sup>. Le 3 janvier 1801, le lieutenant de Préfet transmet à la Municipalité un arrêté du Conseil exécutif du 6 décembre «qui ordonne des moyens de contrainte contre ceux qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école avec invitation à le faire lire en chaire et mettre en exécution»<sup>9</sup>. La Municipalité revint sur cet épineux problème le 2 novembre 1801. «Informée que la plus grande partie des parents négligent l'éducation et l'instruction de leurs enfants», l'autorité invita, par une proclamation insérée dans la Feuille d'Avis, «tous les pères et

mères, tuteurs et maîtres de maison à faire à son bureau l'indication de tous les enfants de l'âge de 6 à 15 ans, qui sont sous leur pouvoir, à des jours fixés afin qu'elle puisse plus efficacement surveiller leur instruction»<sup>10</sup>.

### Une volée de bois vert...

Le 3 janvier 1800, le Père Grégoire Girard «représente que son institut pour enseignement des principes, qui a été approuvé par la Municipalité, est en activité, mais que comme il n'est composé en grande partie que de jeunes gens pauvres qui sont dans l'impossibilité de payer, il ne pourra pas continuer sans les secours que la [dite] Municipalité lui a fait espérer». Celle-ci décide alors de «lui fournir une voiture de bois en attendant [qu'elle] soit en possession des biens de la Commune et puisse s'occuper de lui fixer des indemnités proportionnées à ses peines»<sup>11</sup>. Aussi obtiendra-t-il, le 29 avril suivant, trois sacs de blé<sup>12</sup> puis, le 10 octobre 1800, «quatre toises de bois de sapin» pour le chauffage de sa classe en vue de «l'hiver prochain»<sup>13</sup>.

Les problèmes liés à la scolarité faisaient également l'objet de tiraillements entre autorités communales et cantonales. Le 21 novembre 1800, «la Municipalité considérant que la Chambre administrative est mantie des fonds des écoles et qu'elle est encore en possession de plusieurs forêts appartenant à la Commune, a résolu de l'inviter à fournir aux [dites] écoles le bois nécessaire pour leur chauffage, dont elles manquent totalement»<sup>14</sup>. C'est qu'à l'approche de l'hiver, la situation était des plus préoccupantes. Le 28 novembre 1800, «les régents représentent que la Chambre administrative refuse de payer

l'arriéré de leur solde malgré l'ordre qu'elle en a reçu de la part du Conseil exécutif le 19 septembre dernier. Ils représentent encore que les écoles manquent de bois, et qu'ils seront obligés d'interrompre le cours si on ne leur en fournit au plus tôt». La Municipalité, étant malheureusement «hors d'état soit de payer les Régents soit de fournir plus longtemps du bois aux écoles», invita la Chambre de régie à les leur fournir<sup>15</sup>. Coup de théâtre cependant le 1<sup>er</sup> décembre 1800! Ce matin-là, «les enfants de la première classe sont venus en masse faire tapage» devant la maison du Municipal Blaise Gottrau «demandant à grand cri qu'on leur donne du bois». Aussitôt interrogé, le régent reconnut avoir «excité ses écoliers au désordre et à l'insubordination, et d'avoir par là insulté toute la Municipalité dans la personne

d'un de ses membres». Les autorités exigèrent des excuses publiques et le régent Marilley dut se transporter le lendemain «à 10 heures accompagné de tous ses écoliers à la maison du citoyen Gottrau pour y renouveler ses excuses»<sup>16</sup>.

Le 16 janvier 1801, la Chambre de régie «communiqua un arrêté du Conseil exécutif daté du 7 janvier qui décide que l'entretien des écoles primaires, leur chauffage et le paiement des régents doit tomber à la charge de la Commune sans que le gouvernement y contribue comme du passé»<sup>17</sup>.

(A suivre)

Alain-Jacques Tornare

Nous remercions le Musée d'art et d'histoire [MAHF] de sa précieuse collaboration.

Aquarelles et vues panoramiques de Jean-Bernard Derbet

## EXPOSITION «BRASILIANA»

En cette année commémorative du V<sup>e</sup> centenaire de la découverte du Brésil, le Musée d'art et d'histoire se réjouit de présenter, en signe des relations privilégiées avec ce pays, l'exposition «**Brasiliana – Aquarelles de Jean-Baptiste Debret et vues panoramiques du XIX<sup>e</sup> siècle**», qui a lieu du 7 avril au 2 juillet 2000.

L'exposition est placée sous le haut patronage de M. Joseph Deiss, conseiller fédéral, de Son Excellence M. Roberto Soares-de-Oliveira, ambassadeur du Brésil en Suisse, et de Son Excellence M. André Gadaud, ambassadeur de France en Suisse.

L'exposition comprend deux volets consacrés, l'un aux aquarelles du peintre français néoclassique Jean-Baptiste Debret (1768-1848) réalisées au Brésil, provenant du Musée Castro Maya à Rio de Janeiro, l'autre à deux

papiers peints panoramiques, exécutés par des manufactures françaises en 1829 et 1862, montrant des paysages brésiliens.

En 1816, Jean-Baptiste Debret partit au Brésil, chargé, avec d'autres artistes français, de fonder une Académie des arts pour le jeune empire que les Portugais venaient d'instaurer. S'il conçut, comme on attendait de lui, les insignes du pouvoir impérial, il fut très vite fasciné par toutes les facettes de la société brésilienne, que ce soit la vie privée des riches commerçants, les us et coutumes de la population carioca ou la condition misérable des esclaves noirs, qu'il rendit d'un trait incisif dans des aquarelles fourmillant de détails révélateurs. Ces aquarelles illustrèrent son «Voyage pittoresque et historique au Brésil», qu'il publia à son retour en France de 1834 à 1839. Ces trois volumes, qui constituent aujourd'hui une

<sup>1</sup> Proclamation du Conseil d'éducation du 12 mars 1799, BCUF, Frib., 1799, p. 1.

<sup>2</sup> Archives de la Ville de Fribourg (ci-après AVF), *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 115. Cf. également les articles précédents d'A.-J. Tornare dans le «1700» (N<sup>os</sup> 154, 155, 157, 158, 160, 163), d'avril, mai, septembre, octobre, décembre 1999 et mars 2000.

<sup>3</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 139.

<sup>4</sup> *Ibid.*, fol. 183.

<sup>5</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 9.

<sup>6</sup> *Ibid.*, fol. 182.

<sup>7</sup> *Ibid.*, fol. 187.

<sup>8</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 174.

<sup>9</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 76-77.

<sup>10</sup> *Ibid.*, fol. 266.

<sup>11</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 125.

<sup>12</sup> *Ibid.*, fol. 166.

<sup>13</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 9.

<sup>14</sup> *Ibid.*, fol. 41.

<sup>15</sup> *Ibid.*, fol. 45.

<sup>16</sup> *Ibid.*, fol. 46-47.

<sup>17</sup> *Ibid.*, fol. 84.

Le 21 mai 2000

## CONSULTATION POPULAIRE

Le Conseil communal de la ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 21 mai 2000, les citoyens de la ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur l'objet suivant:

### VOTATION FÉDÉRALE

#### Objet

1. Arrêté fédéral du 8 octobre 1999 portant approbation des accords sectoriels entre, d'une part, la Confédération suisse et, d'autre part, la Communauté européenne ainsi que, le cas échéant, ses Etats membres ou la Communauté européenne de l'énergie atomique.

#### Où?

Pérolles	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Ecole primaire de la Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Places	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
Jura	Salle paroissiale Ste-Thérèse	rte Ste-Thérèse 5b
Bourg et		
Bureau central	Maison de Justice	rue des Chanoines 1
Schoenberg	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
Neuveville	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
Auge	Salle paroissiale St-Maurice	rue de la Lenda 13

<b>Quand? Nouvel horaire</b>	Vendredi	17 h 30 – 18 h 30
Les bureaux de vote sont ouverts:	Samedi	10 h 00 – 12 h 00
	Dimanche	10 h 00 – 12 h 00

#### Vote par correspondance

En application de l'article 43 alinéa 1 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote par correspondance.

- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
- L/les enveloppe(s) de format C6 doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
- L'enveloppe-réponse doit être remise à un bureau de poste, de telle manière qu'elle puisse parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin. Les frais de port sont à la charge du citoyen; **les enveloppes non ou insuffisamment affranchies sont refusées.**
- Pour le retour, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
- **Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/élection.**

L'enveloppe-réponse fermée peut également être déposée directement à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h.

#### Disposition pénale – art. 282 CPS

Celui qui participe à un scrutin sans en avoir le droit, notamment en utilisant une enveloppe-réponse qui ne lui est pas destinée ou en contre-faisant une signature, peut être puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Clôture du registre civique: samedi 20 mai 2000, à 12 h.

Clôture du scrutin: dimanche 21 mai 2000, à 12 h.

21. Mai 2000

## VOLKSABSTIMMUNG

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 21. Mai 2000 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

### EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

#### Objekte

1. Bundesbeschluss vom 8. Oktober 1999 über die Genehmigung der sektoriellen Abkommen zwischen der Schweizerischen Eidgenossenschaft einerseits und der Europäischen Gemeinschaft sowie gegebenenfalls ihren Mitgliedstaaten oder der Europäischen Atomgemeinschaft andererseits.

#### Wahllokale

Pérolles	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Primarschulhaus Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Platz-Quartier	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
Jura	Pfarreisaal St. Theres	rte Ste-Thérèse 5b
Burg und		
Zentralbüro	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
Schönberg	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
Neustadt	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
Auquartier	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

<b>Öffnungszeiten NEU</b>	Freitag	17 h 30 – 18 h 30
Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Samstag	10 h 00 – 12 h 0
	Sonntag	10 h 00 – 12 h 00

#### Briefliche Stimmabgabe

In Anwendung des Art. 43 des GABR kann der Bürger sein Stimmrecht brieflich ausüben, sobald er das Stimmmaterial erhalten hat.

- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
- Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
- Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
- **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
- Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen zu Lasten des Bürgers; **nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.**
- Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
- **Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.**

Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr auch direkt beim Stadthaus abgegeben werden.

#### Gesetzliche Strafbestimmung

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, insbesondere ein nicht für ihn bestimmtes Antwortcouvert verwendet oder eine Unterschrift fälscht, wird gemäss Artikel 282 StGB mit Gefängnis oder Busse bestraft.

Schliessung des Zivil-Registers Samstag, den 20. März 2000, um 12 Uhr.

Schliessung des Urnengangs Sonntag, den 21. März 2000, um 12 Uhr.



## Patrimoine fribourgeois

# NOS PARCS ET JARDINS

Publics ou privés, nos parcs et jardins constituent un précieux bien culturel qu'il convient de préserver au mieux. Responsable de leur recensement en Pays de Fribourg, M<sup>me</sup> Catherine Waeber, historienne d'art, nous précise les buts et l'importance de cette démarche patrimoniale.

Le groupe de travail «Conservation des jardins historiques» de la section suisse de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) s'est donné pour tâche d'établir le recensement des parcs et jardins historiques de la Suisse. Il bénéficie à cet effet de la collaboration de la Ligue suisse du patrimoine national («Heimatschutz»), de la Fédération suisse des architectes paysagistes, ainsi que de la Société suisse des arts du jardin, et s'organise par canton, puis par district et commune.

### Objectifs

Ce recensement poursuit trois buts:

1. Faire valoir auprès des services responsables de la conservation du patrimoine, de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire, l'idée que les parcs et jardins historiques doivent être considérés comme des objets dignes de protection, possédant une valeur patrimoniale à part entière. Les services concernés recevront un exemplaire du recensement effectué dans leurs cantons respectifs. Le recensement y servira de référence dans le travail quotidien d'évaluation des objets patrimoniaux. En application de l'article 45 de la *Loi sur la protection des biens culturels* (LPBC), le recensement vise un but d'information pour les propriétaires et les autorités chargées de la protection des biens culturels. Il constituera une donnée de base dont les communes tiendront compte lors de l'élaboration et de la modification des plans d'aménagement local.



Cour de la maison de Diesbach, à la rue Pierre-Aeby 14.



Jardin du Musée d'art et d'histoire.

2. Constituer une base documentaire des parcs et jardins suisses pour la recherche scientifique sur l'histoire de l'horticulture suisse et sur l'art des jardins en général.
3. Editer, sur la base des données rassemblées, une publication destinée à présenter à un large public la richesse et la variété des jardins suisses.

### Modalités

Le recensement est établi sur la base d'une visite sur place, commune après commune, objet après objet. Cette visite se fait en principe sans pénétrer dans le jardin à recenser. Chaque jardin fait l'objet d'une fiche et d'une prise de vue et chaque commune donne finalement lieu à une carte sur laquelle

sont reportés tous les jardins recensés.

### Concept et valeurs patrimoniales

Par «parcs et jardins», le recensement entend en principe tous les espaces libres créés au moyen d'éléments végétaux et architecturaux. La notion de «jardin historique» s'est imposée comme terme générique, mais couvre en réalité un très grand nombre d'objets.

Si l'on entend en général par «jardin historique» les jardins privés situés autour des habitations et les parcs publics, la notion est extensive puisqu'elle s'applique aussi bien au tilleul sur la place du village, au jardin d'école, au cimetière, aux jardins familiaux, etc. Le

critère de choix n'est pas celui du genre de jardin, mais celui de sa qualité déterminée, par un certain nombre de critères patrimoniaux comme la substance matérielle historique, la conception caractéristique d'une époque ou l'emplacement d'un jardin, pour ne citer que quelques exemples parmi ces critères. La limite chronologique du recensement a été fixée à 1960, sauf pour des cas exceptionnels.

Le recensement dans le canton de Fribourg touche à son achèvement. Il se poursuivra néanmoins encore pendant toute l'année, particulièrement en ville de Fribourg. La rencontre avec un(e) inventeur(trice) est donc toujours possible! Le «Recensement» remercie d'avance les propriétaires de jardins de la ville de lui réserver un accueil compréhensif. Le recensement des jardins historiques de notre canton devrait combler une lacune quant au rapport de Fribourg avec ses jardins: l'unique publication d'ensemble sur les jardins historiques de Suisse\*, parue, il est vrai, il y a vingt ans déjà, témoigne d'une large méconnaissance des jardins de notre canton. Il devrait aussi, et ce n'est pas la moindre de ses tâches, sensibiliser le grand public au précieux bien culturel qu'est le jardin, ainsi qu'à sa sauvegarde.

Catherine Waeber

\* Hans-Rudolf HEYER, *Historische Gärten der Schweiz. Die Entwicklung vom Mittelalter bis zur Gegenwart*, Bern 1980 (publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse).



Marché au poisson.



Jardin de la maison «La Rochelle», à l'avenue du Midi 35.

A la Bibliothèque



## LECTURES CHOISIES

L'éducation n'étant de loin pas tous les jours facile, la Bibliothèque vous propose quelques livres pour éventuellement trouver des pistes, ou pour le moins réaliser que nous ne sommes pas les seuls à rencontrer des problèmes identiques. Voici entre autres quelques titres sur l'hyperactivité:

**Du calme!** Manuel pour l'éducation des enfants hyperactifs, Compornolle Théo

**Ces parents à bout de souffle,** Lavigneur Suzanne

**Ces enfants qui bougent trop,** Desjardins Claude

**Hyperactivité et déficit d'attention chez l'enfant,** Dubé Robert

**Les enfants hyperactifs et lunatiques,** Falardeau Guy

**Kinésiologie pour enfants,** Dennison Paul

**Les rituels du coucher de l'enfant.**

Nous vous proposons également:

**Le vieux fou de dessin,** de François Place, un livre pour les jeunes, où l'on découvre le personnage magnifique d'Hokusai et la civilisation japonaise de l'époque, par l'intermédiaire d'un jeune marchand ambulancier.

**Le plus beau des anges,** de Joséphine Tey. A Salcott-St-Mary vit une colonie d'artistes et d'écrivains qui se jalourent et se déchirent avec le sourire. Lorsqu'un séduisant jeune Américain vient y vivre, il suscite aussitôt haine et passion. Mais qui est-il? Du même auteur à lire absolument: **La fille du temps.**

**Hidden Valley,** de Bill Pronzini. Le blizzard a provoqué des avalanches et le petit village de Hidden Valley, dans la Sierra Nevada, se trouve bloqué par la neige. Les 75 habitants ne savent pas que se trouvent parmi eux trois étrangers dont la présence va provoquer un cauchemar de violence et de terreur.

**Mon cœur, tu penses à quoi? ... à rien,** de Nicole de Buron. L'homme de sa vie se trouve retraité prématuré (viré), toujours dans ses pieds, comme un môme qui s'ennuie. Un roman vif, gai, humoristique. Du même auteur: «**Chéri, tu m'écoutes?**»

**Balzac et la petite tailleuse chinoise,** de Dai Sijie. En 1971, dans un village du district de Yang Jing, Luo et le narrateur (18 et 17 ans) accomplissent leur «rééducation». La découverte d'auteurs occidentaux, par des livres «interdits», qui ont échappé à la destruction, va secouer leurs destins.

**Et si c'était vrai...** de Marc Levy. Sur un rythme «urgences» on entre dans ce roman invraisemblable qui met «en présence» un individu et une comateuse! En parallèle se dresse l'amour d'une mère, d'une amante, au-delà de la mort.

**Au cinéma Lux,** de Janine Teisson, un roman pour jeunes adolescent(e)s. Les mercredis il se passe quelque chose au cinéma Lux, plus précisément «au troisième rang à partir du fond, septième fauteuil». Marie a 19 ans, Mathieu 23. On ne «guigne» pas à la dernière page, ce serait dommage.

### Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,  
mercredi de 10 h à 20 h,  
samedi de 10 h à 12 h.

**Bibliothèque de la Ville de Fribourg**  
Rue de l'Hôpital 2  
Entrée B ou C

In der Bibliothek



## HERAUSGEPICKT

Frühling in der Deutschen Bibliothek: Das heisst, dass die Neuerscheinungen «blühen» und unseren Buchbestand auffrischen. Gerne stellen wir Ihnen hier einige davon vor. Allen vorab die neuen Bände einiger **Schweizer Autoren**: Von Peter Bichsel, der seinen 65. Geburtstag feiert, liegt der Band gesammelter Essays zur Schweiz und den Schweizern vor: «**Alles von mir gelernt**». Franz Hohler unterhält im neuen Buch «**Zur Mündung**» mit kurzen und längeren, mal heiteren, mal tief sinnigen Erzählungen. Die Bernerin Katharina Zimmermann berichtet in «**Kein Zurück für Sophie**» vom harten Schicksal einer ihrer Vorfahren, die nach Amerika auswandern musste. Hansjörg Schneider verarbeitet in «**Nachtbuch für Astrid**» seine Trauer über den Tod seiner Frau und hält Rückschau auf ihre Ehe.

Zahlreiche neue Romane ausländischer Autoren fehlen natürlich auch nicht.

Auf wiederholten Wunsch haben wir unser Sortiment an **Grossdruckbüchern** erweitert. Hier einige Titel: «**Die Frau in der Hecke**» von Jane Barfoot, «**Auf den Inseln auch anders**» von Lillian Beckwith, «**Das Gartenhaus**» von Thomas Hürlimann, «**Das Muschessen**» von Birgit Vanderbeke und andere mehr.

Auch unser Angebot an Comics für Erwachsene wurde um einige Bände erweitert. So zwei Fortsetzungsbände «**Zwicky**» und zwei Bände «**Eva**» von Jaermann und Schaad, «**Der tägliche Wahn**», «**Stratos**» und «**Die Endzeit der Delphine**» von Prado, der erste Band von «**Samira**» von Vicomte und erste Bände anderer Serien.

Bei den Sachbüchern ist auch einiges zu erwähnen: Für Bergliebhaber ist der Band «**Der schimmernde Berg**» mit Berichten von

spannenden, gefährlichen Berglebnissen verschiedener bekannter Bergsteiger. Weitere Bände bekannter Bergautoren, z.B. von Jon Krakauer und Reinhold Messner, warten auf ihre Leser. Wer Probleme mit dem Gewicht hat, sollte einmal zum schmalen Bändchen «**Nie wieder Diät**» von Nicolai Worm greifen, und Anhänger östlicher Theorien finden «**Inners Feng Shui**» und «**Feng Shui, Harmonie im ganzen Haus**». Frauen werden sich für «**Die Herrin im eigenen Haus**», das neue Buch von Julia Onken, interessieren.

Wie steht es dieses Jahr mit den Bestsellern? Nachdem sich die Nachfrage nach der «Weissen Massai», dem Renner von 1999, den wir dreifach im Angebot haben, etwas gelegt hat, ist noch kein gleicherweise oft verlangter Titel aufgetaucht. «**Das Muschelhorn**», der neue Roman von Zoe Jenny, wird nicht so oft verlangt wie ihr Erstling, «**Das Blütenstaubzimmer**». Es scheint fast so, dass in diesem Jahr wieder ein Buch, das eigentlich für die Jugend bestimmt ist, das Rennen macht. Auf vielseitiges Verlangen haben wir «**Harry Potter und der Stein der Weisen**» von J.K. Rowling nun auch in die Abteilung für Erwachsene gestellt. Ein ähnlich grosser Erfolg war vor einigen Jahren «**Sophies Welt**» von Jostein Gaarder beschieden, dessen Bücher seither alle in den Abteilungen «Jugend» und «Erwachsene» zu finden sind.

### Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,  
Freitag 15–18 Uhr  
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr,  
Samstag 10–12 Uhr

**Deutsche Bibliothek Freiburg**

Rue de l'Hôpital 2  
1700 Freiburg, Tel. 322 47 22

## Clubs de la Ville de Fribourg

# LE TWIRLING ET LES MAJORETTES

DES ÎLES SAMOA AUX DÉFILÉS  
DES TAMBOURS-MAJORS

Plusieurs légendes courent sur l'origine du twirling. La plus exotique indique les Iles Samoa, dans l'océan Pacifique, comme berceau du twirling. D'habiles danseuses utilisent encore aujourd'hui dans leurs exhibitions des bâtons recouverts de fleurs, de rubans ou de plumes colorées. Plus proches de nous, dans le monde occidental, d'autres pensent que le twirling est l'évolution des exercices de canne exécutés par les tambours-majors en tête des troupes musicales. De la poésie et de l'exotisme, mélangés à la rigueur des défilés, ou de la rigueur enrichie de poésie et d'exotisme.

### Le twirling en tant que sport

Ce sport est un mélange de technique du bâton, de danse acrobatique, de gymnastique, de volonté et de condition physique. Représenté en grand nombre par les jeunes filles, mais ouvert également aux garçons, celui-ci se pratique lors des championnats suisses dans diverses catégories: benjamines, cadettes, juniors et, dès 16 ans, seniors. Lors des compétitions, les athlètes concourent seuls (solo) ou à deux (duo), en équipe (team de 5 à 9 athlètes) et en groupe dès 10 athlètes. Chaque année, les meilleurs athlètes suisses ont l'occasion de participer aux compétitions internationales telles que les championnats d'Europe et du Monde.

Les twirleuses et twirleurs y trouvent du divertissement dans



la danse et la musique. Ils développent de l'habileté, de la souplesse et de la persévérance. Cette qualité conduira de nombreux athlètes à se mesurer à d'autres dans les diverses rencontres nationales et internationales, comme le championnat suisse et les critères.

### Le Twirling-Club de Fribourg

En 1969, la ville de Fribourg vit naître son groupe de majorettes. Après seize ans d'activité, suite à l'évolution des intérêts de nos jeunes, les dirigeants fondèrent, en 1985, le Twirling-Club Fribourg. Les deux clubs existent toujours et travaillent sous la responsabilité du même comité.

La section des Majorettes se produit sur scène lors de soirées diverses ou avec son groupe de «pom-pom girls» pour animer diverses manifestations.

Le Twirling-Club, quant à lui, prépare ses filles et garçons à ce sport plein d'entrain et de défis. Il participe chaque année au Championnat suisse de twirling organisé

par la Fédération suisse de Sport Twirling, qui est membre de la Confédération européenne de Twirling Bâton et de la World Bâton Twirling Federation. Le Twirling-Club de Fribourg a, en 1997, participé à une compétition internationale lorsque son team juniors a gagné de haute lutte le championnat suisse.

Grâce à la commune de Fribourg, qui met à disposition du club un local ainsi que des salles de gymnastique d'une certaine hauteur pour l'entraînement, nous pouvons pratiquer notre sport dans les meilleures conditions.

### Quand et où voir du twirling?

Nous nous retrouvons dans les salles de gymnastique qui se situent à l'école du Jura. Les filles et garçons du club s'entraînent, selon les catégories, les mardis, mercredis ou jeudis, de 17 h 15 à 20 h 15.

Cette année encore, après le succès du X<sup>e</sup> Critérium, le Twirling-Club de Fribourg organisera sa 11<sup>e</sup> édition du Critérium de la Cité des

*Ducs de Zaehringen*, le 11 juin 2000 dans les salles de Sainte-Croix à Péroles.

Notre club accueillera également, en tant qu'organisateur, la finale des championnats suisses, le 21 mai prochain, au Centre sportif du Platy à Villars-sur-Glâne.

Venez nous y retrouver et vous pourrez vous familiariser avec ce sport et voir les meilleurs athlètes suisses et des pays voisins en compétition.

L'an 2000 sera également une année anniversaire pour notre société. Nous pourrions fêter les trente ans des Majorettes et les quinze ans du Twirling-Club lors de notre prochaine soirée de gala en juin prochain qui clôt chaque année notre saison de compétition.

**Pour plus de renseignements,** prenez contact avec notre président, M. Alex Monney, tél. 079/439 64 14 ou en nous écrivant à l'adresse suivante: Twirling-Club de Fribourg, CP 877, 1701 Fribourg.

Bilan réjouissant

# 14<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG

La 14<sup>e</sup> édition du Festival international de films de Fribourg a accueilli **18000 spectateurs**.

Pour cette édition qui célébrait les **20 ans d'existence** du Festival (1980-2000), plus de **350 professionnels du cinéma** étaient accrédités: réalisateurs, représentants de médias, délégués de festivals internationaux et distributeurs.

Un nombre croissant de spectateurs de toutes les régions de Suisse sont venus à Fribourg. Le Festival facilitera encore le système de réservations à leur intention.

Le Festival a organisé une **compétition internationale**, une **retrospective de 25 films phares du cinéma arabe** (une brochure spéciale a été éditée à cette occasion), un **panorama du cinéma de résistance en Corée du Sud**, ainsi qu'un programme de six films rares sur **la partition du Bengale**; les **72 films présentés** ont rencontré l'intérêt du public. Le **cinéma africain** était peu représenté cette année et les organisateurs du Festival en ont conscience. Il importe de faire à l'avenir une meilleure place à ce continent.

**Planète éducative:** Les étudiants de l'école de cinéma ECAL ont participé au Festival pour la quatrième année consécutive; les échanges avec une classe de lycéens de Nantes (France) se poursuivent. Des écoliers d'école primaire ont pu assister pour la première fois à des projections décentralisées dans le canton. Au total, environ **2500 élèves** ont assisté à des projections et à des ateliers.

Les activités parallèles du Festival, expositions, concerts, spectacles, ont rencontré un grand succès.

Le succès du Festival va se poursuivre avec le circuit «**Les Films du Sud**» qui sera présent dans **32 villes suisses**. Prochaines dates: Soleure, du 28 au 30 avril et du 5 au 7 mai; Ste-Croix (VD), du 26 au 28 mai; Lenk, les 2, 3, 4 juin et 16, 17, 18 juin, etc.

Le Festival se félicite d'avoir, dès cette année, pour partenaire officiel, la Direction du développement et de la coopération (DDC).

**Le 15<sup>e</sup> Festival international de films de Fribourg se déroulera du 11 au 18 mars 2001.**

## Les gagnants du concours N° 162 6/10

En séance du Conseil communal du 4 avril 2000, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 162. La réponse à donner était: «la figure de free-style qui consiste à faire tourner le cerf-volant sur lui-même à plat ou à l'horizontale, d'au moins 360 degrés, est l'axcel». Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

### 1<sup>er</sup> prix: La classe de 5/6 P

de l'école de la Neuveville gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que l'ouvrage édité à l'occasion du centenaire des Transports en commun de Fribourg.

### 2<sup>e</sup> prix: M. Hans Bouquet

gagne une carte de parking de 50 francs au parking de la route des Alpes.

### 3<sup>e</sup> prix: M. Toto Rio

gagne un bon d'achat de 20 francs à la Placette.

### 4<sup>e</sup> prix: M. Jean Favre

gagne l'ouvrage *Fribourg*, publié aux Editions Le Casselin.

### 5<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Cécile Stempfel

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

## La Direction des écoles de la ville de Fribourg

### VACANCES SCOLAIRES 2000 / 2001

Début année scolaire: je 24 août 00

Automne: du lu 16 au ve 27 octobre 00

Noël: du lu 25 décembre 00 au ve 5 janvier 01

Carnaval: du lu 26 février au ve 2 mars 01

Pâques: du lu 9 au ve 20 avril 01

Été: du lu 9 juillet au me 22 août 01

Autres congés: me 1<sup>er</sup> novembre 00 (Toussaint) ve 8 décembre 00 (Imm. Conc.) je 24 mai 01 (Ascension) + ve 25 mai 01 lu 4 juin 01 (Pentecôte) je 14 juin 01 (Fête-Dieu) + ve 15 juin 01

Ces calendriers concernent les écoles de la ville: classes enfantines, primaires et du cycle d'orientation (Belluard, Jolimont, Pérolles, OSF).

Nous nous tenons à disposition pour communiquer les informations complémentaires concernant les vacances scolaires 2002/2003, 2003/2004 et 2004/2005.

## Die Schuldirektion der Stadt Freiburg

### SCHULFERIEN 2000 / 2001

Schuljahresbeginn: Do 24. August 00

Herbst: von Mo 16. bis Fr 27. Oktober 00

Weihnachten: von Mo 25. Dezember 00 bis Fr 5. Januar 01

Fasnacht: von Mo 26. Februar bis Fr 2. März 01

Ostern: von Mo 9. bis Fr 20. April 2001

Sommer: von Mo 9. Juli bis Mi 22. August 01

Andere freie Tage: Mi 1. November 00 (Allerheiligen) Fr 8. Dezember 00 (Maria Empf.) Do 24. Mai 01 (Auffahrt) + Fr 25. Mai 01 Mo 4. Juni 01 (Pfungstmontag) Do 14. Juni 01 (Fronleichnam) + Fr 15. Juni 01

Diese Ferienkalender haben Gültigkeit für die offiziellen Schulen der Stadt: Kindergärten, Primarklassen sowie die Orientierungsschulen (OSF, Belluard, Jolimont, Pérolles).

Für Auskünfte über die Ferienpläne der Schuljahre 2002/2003, 2003/2004 und 2004/2005 stehen wir Ihnen zur Verfügung.

Du sport pour les handicapés

## QU'EST-CE QUE SPECIAL OLYMPICS?



*Special Olympics* est un programme sportif international proposant des entraînements et des compétitions au niveau mondial à des personnes ayant des handicaps multiples ou un handicap mental. *Special Olympics* a été fondé en 1968 et a été reconnu par le Comité international olympique en 1992.

### Objectifs et conviction

*Special Olympics* est un programme sportif adapté qui aide la personne ayant un handicap mental à améliorer sa condition physique et ses capacités motrices. Cela lui permet d'accroître sa confiance en elle, de se créer une image plus positive d'elle-même et d'améliorer ses capacités sportives. Socialement, psychiquement et intellectuellement, les programmes *Special Olympics* aident la personne ayant un handicap mental à s'affirmer individuellement et au sein de la famille.

### La Fondation Special Olympics Suisse

En 1989, la Fédération suisse de sport handicap (FFSH) a obtenu son accréditation auprès de *Special Olympics International*. Avec le concours de personnalités du monde des affaires, du sport et d'associations de parents, a été créée alors la Fondation *Special Olympics Suisse* dans le but, entre autres, d'encourager le sport des personnes ayant des handicaps multiples ou un handicap mental et de promouvoir leur participation à des manifestations *Special Olympics* locales, nationales et interna-

tionales. Depuis 1990, de nombreuses activités ont lieu, dans toutes les régions de Suisse, dans de nombreuses disciplines sportives d'été et d'hiver.

### Special Olympics n'est pas Paralympics

Si Paralympics regroupe les sportifs d'élite ayant un handicap physique selon les mêmes critères sportifs que le CIO lors des Jeux olympiques, *Special Olympics* réunit tous les sportifs ayant un handicap mental ou des handicaps multiples, selon des critères sportifs différents, et offre un programme d'entraînements et de compétitions tout au long de l'année.

### Traditionnel meeting d'athlétisme Special Olympics Michel Delley

Organisée par l'Association fribourgeoise de sports et loisirs pour handicapés, cette grande rencontre d'athlétisme *Special Olympics* aura lieu au Stade Saint-Léonard de Fribourg, le samedi 13 mai prochain. Cordiale invitation à toutes et à tous!



Terre des hommes

## UNE SEMAINE DE LA MUSIQUE

Musique de rue pour enfants des rues, importante prestation de jeunes artistes: Terre des hommes recherche des enfants, des jeunes gens et des jeunes filles pour jouer d'un instrument, chanter, dans les rues et sur les places. L'argent récolté est destiné à soutenir des projets d'aide aux enfants des rues du tiers-monde.

Tous les enfants, sur cette terre, ne sont pas aussi bien lotis que beaucoup parmi ceux qui vivent en Suisse. Ne pouvant compter que sur eux-mêmes, les enfants des rues des mégapoles d'Amérique du Sud, d'Asie, d'Afrique ou d'Europe de l'Est luttent pour survivre dans un environnement hostile. Les aider est, cette année à nouveau, le but de La semaine de la musique de Terre des hommes.

Des passionnés de musique de tous les styles sont conviés à mettre leur talent et leur savoir à la disposition des enfants des rues. Qu'il s'agisse d'amateurs ou de professionnels, de rock ou de reggae, de musique classique ou de folklore, toute contribution à la réalisation de cet objectif est la bienvenue. On jouera dans les rues et sur les places, mais aussi devant les grandes surfaces, dans les salles de concert ou les hôtels de ville. Ce sont surtout des jeunes qui sont recherchés, qui, par leur prestation, se solidarisent avec ceux de leur âge, moins favorisés qu'eux. Comme Michelle, quatorze ans, qui l'an dernier à Baar, avec son saxophone, s'est postée devant le centre commercial et a joué pendant une heure des mélodies populaires bien connues. «Ça a mis de l'ambiance, bien des gens se sont arrêtés pour écouter, et sont restés tant que durait un morceau. Et la plupart ont aussi déposé une piécette dans mon chapeau, quand je leur ai dit pourquoi je récoltais de l'argent.» Ainsi Fr. 65.- ont été amassés en une heure. Et Michelle est fière de sa participation au résultat record de l'année passée de Fr. 135 000.-



en chiffres ronds. Si davantage encore de musiciennes et de musiciens, de chanteuses et de chanteurs se joignent à nous, le montant total – c'est à espérer – sera encore plus élevé cette année.

Au moyen de cet argent, Terre des hommes soutient, dans le monde entier, des projets permettant de soulager le tragique destin des enfants des rues. Les points essentiels consistent à créer des lieux de rencontre et des endroits pour les loger. Mais l'objectif est d'offrir aux enfants non seulement de quoi dormir et se nourrir, mais de permettre aussi une formation scolaire et professionnelle, afin de leur donner une véritable chance d'une vie meilleure. On cherche aussi à réintégrer dans leurs familles les plus petits, livrés sans aide à la rue.

Tous ceux qui, par la musique et leur engagement personnel, sont disposés à participer activement à la lutte contre la détresse des enfants des rues sont les bienvenus à Terre des hommes.

**La Semaine de la musique se déroulera du 20 au 27 mai 2000 dans toute la Suisse.**

Renseignements et inscriptions auprès de Françoise Coia, Terre des hommes, tél. 021/654 66 57, fax 021/654 66 77.

E-mail: francoise.coia@tdh.ch.

# M É M E N T O

## CONCERTS

- Société des Concerts P. Cassard (piano), M. Zuber (violon), A. Gastinel (violoncelle), R. Guyot (clarinette); œuvres de Debussy, Ravel et Messiaen; me 26 avril, 20 h 30, aula de l'Université.
- Guy Sansonnens - chanson française me 26 avril, 22 h, Café le XX<sup>e</sup>.
- Spirit of the Dance me 26 avril, 20 h, Forum Fribourg.
- Hommage à Oswaldo Pugliese Tango; me 26, je 27, ve 28 et sa 29 avril, 21 h 30, Caveau des Trois Tours à Bourguillon.
- Quartette Hot Strings (Berne) je 27 avril, 20 h 30, Ristorante Bindella.
- L'Union instrumentale, la Fanfare du Collège Saint-Michel et le Contingent des Grenadiers di 30 avril, 17 h, Aula magna de l'Université.
- Concert d'orgue de Saint-Pierre P. Pincemaille, Paris; œuvres de Bach, Franck, Duruflé; di 30 avril, 20 h, église Saint-Pierre.
- Olivier Lattion la fantaisie pour clavier; œuvres de C.-P.-E. Bach, Mozart, Schumann; ma 2 mai, 20 h, Institut de musicologie, Université Miséricorde.
- Orchestre de la Ville & de l'Université de Fribourg dir.: A. Ianos; avec le Solothurner Singknaben, dir.: P. Scherer; Requ. de Mozart; sa 6 mai, 20 h, église St-Michel.
- Kristia Makridou, chanteuse chypriote sa 6 mai, 20 h 30, Cafétéria du Théâtre des Osses à Givisiez.
- Raoul Casadei, orchestra italiana sa 6 mai, 21 h 15, Halle des fêtes de Saint-Léonard.
- Le groupe Note Manouche je 11 et ve 12 mai, 20 h 30, Cafétéria du Théâtre des Osses.
- Musique de chambre: Trio C. Honegger (piano), B. Buxtorf (flûte traversière), G. Faessler (violoncelle); œuvres de J. Haydn, M. Bruch, G. Faure, C. Debussy et M. Ravel; ve 12 mai, 20 h, Home médicalisé de la Sarine.
- Jeanne Mas + Toto Cotugno sa 13 mai, 20 h, Halle des fêtes de Saint-Léonard.
- Freiburger Barockorchester dir.: G. von der Goltz; A. Scholl (haute-

contre); œuvres de Zelenka, Vivaldi et Bach; me 17 mai, 20 h 30, aula de l'Université.

- ADMA: Les Anges Musiciens du retable de l'Eglise des Augustins Frères Spring 1602; œuvres de Bassani, Frescobaldi, Monteverdi; je 18 mai, 20 h 30, Eglise des Augustins.
- Chœur de l'Université et des Jeunes musicales de Fribourg dir.: P. Mayer; Grande Messe en do de Mozart; ve 19 et sa 20 mai; 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Au bénéfice de Musique Espérance Fribourg airs d'opéra; C. Masson (soprano), B. Leuschner (piano); œuvres de Verdi et Puccini; di 21 mai, 17 h, temple.
- Fanfare du Collège Saint-Michel dir.: E. Conus; me 24 mai, 20 h 15, aula du Collège Saint-Michel.

## LA SPIRALE

Petit-Saint-Jean 39

- Tabache & Brian O'hEadhra Celtic Night; ve 28 avril, 21 h.
- Trio Argentino de Tango + Sonia Levitan & Cecilia Rodriguez tango; sa 29 avril, 21 h.
- Chicago Beau, The Sa Boom Boom Gypsy Tour Hot Blues; me 3 mai, 20 h 30.
- Valery Ponomarev's, Universal Language jazz; ve 5 mai, 21 h.
- Arianne Winckler classique; me 10 mai, 20 h 30.
- Pierre-Do chanson; ve 12 et sa 13 mai, 21 h.
- Musictemp: 5° jazz; me 17 mai, 20 h 30.
- Le Quintette Popolien jazz; sa 20 mai, 21 h.
- David Krakaver's, Klezmer Madness di 21 mai, 20 h.

## CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Lunch 1/2 hour concert de 12 h 15 à 12 h 45:
- Ken Mallor, Bach; ve 28 avril.
- Susana Fernandi-Saraceni (soprano) et Thomas Jeker (guitare); «L'Amour en Renaissance»; ve 5 mai.
- Alain Clément (baryton); mélodies françaises, ve 12 mai.

- Ken Mallor (piano) et Phyllis Caldwell (violoncelle) jouent Brahms; ve 19 mai.

## ACADÉMIE D'ORGUE DE FRIBOURG

- René Oberson (Fribourg) je 4 mai, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
  - Masterclass avec:
    - François Delor; je 4 et ve 5 mai.
    - Jean-Claude Zehnder; sa 6 et di 7 mai.
    - Reinhard Jaud; lu 8 et ma 9 mai.
    - Luigi Ferdinando Tagliavini; ma 9 et ve 12 mai.
    - Brett Leighton; je 11 mai et sa 13 mai.
- Rens. et inscr. : 026/470 00 89:
- Reinhard Jaud (Innsbruck) ma 9 mai, 20 h 30, chapelle de l'Hôpital des Bourgeois.
  - Odile Edouard (Genève), violon baroque et Freddy Eichelberger (Paris), orgue me 10 mai, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.
  - Brett Leighton (Graz) ve 12 mai, 20 h 30, Cathédrale Saint-Nicolas.

## ESPACE MONCOR

Rte de Moncor 12, Villars-sur-Glâne

- Paulinho Nogueira et José Barrense Dias musique brésilienne; di 7 mai, 18 h.
- Sinuosus par la compagnie L. Hoche (F); chorégraphie pour 5 danseurs et 1 claveciniste; ve 12 mai, 20 h 30.
- The drunken garden par la compagnie I. Galili (NL); sa 13 mai, 20 h 30.
- Les somnambules par la compagnie Drift; ve 19 et sa 20 mai, 20 h 30.

## FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- Michael von der Heide ve 28 avril, 21 h.
- Black Uhuru, featuring Sly & Robbie di 30 avril, 20 h.
- Gaberdine / Parazit ve 5 mai, 22 h.
- The pharcyde sa 13 mai, 21 h.
- The Flaming Lips sa 20 mai, 21 h.
- Cat Power / Bela ma 23 mai, 21 h.

## LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12a

- Space Family Funk-Rock, ve 28 avril, 21 h.
- Nirvana Memorial Grunge; sa 29 avril, 21h.

## «THÉÂTRES D'EUROPE»

Théâtre des Osses:

- «L'inquiétude» Compagnie Jean Qui Cloche (Bruxelles); ve 5 mai, 20 h 30.
- «Mesdames de la halle» de J. Offenbach atelier scénique du Conservatoire de Fribourg; opéra bouffe en 1 acte; di 7 et lu 8 mai, 17 h.
- «Histoire de nuit» de S. O'Casey nouveau Théâtre de Besançon (France); me 10 mai, 20 h 30.
- «Franck V» de F. Dürrenmatt sa 13 (20 h 30) et di 14 mai (17 h).
- «CIGLA» de F. Sovagovic théâtre National, Split (Croatie); ma 9 mai, 20 h 30, Espace Moncor.

## KELLERPOCHE

Samaritaine 3

- The Real Inspector Hound The English Theatre Workshop, University Fribourg; Dir.: B. Rohrer; ma 9, je 11, ma 16 et je 18 mai, 20 h 30.
- Transit UHT-Theatergruppe, Universität Freiburg; Regie: P. Wilhelm; Fr 19. und 26., Mi 24., Do 25. Mai, 20 h 30.

## EXPOSITIONS

- Poussins jusqu'au 7 mai, Musée d'hist. naturelle.
- Fryderyk Heincel du 15 avril au 13 mai, Galerie art et cadres, rue Pierre-Aeby 8.
- Exposition ApArt du 11 au 14 mai, Belluard.
- Bruno Baeriswyl: «Gouaches 1963», Pascal Seiler (Malerei) jusqu'au 20 mai, Showroom BB et Galerie APC, rue Pierre-Aeby 37-39.
- La terre vue de l'espace, traitement d'images satellitaires jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, Hôtel Golden Tulip.
- Patrick Savary: Huiles, pastels du 6 mai au 3 juin, Galerie de la Cathédrale.
- Jacqueline Gandubert: Aquarelles du 5 mai au 4 juin, Home médicalisé de la Sarine.

# M É M E N T O

- Ivo Vonlanthen – peinture jusqu'au 18 juin, Musée d'Art et d'Hist.
- Le passé parle au présent: Fribourg sur les chemins de l'Europe du 4 mai au 24 juin, salle des expositions de la Bibliothèque cantonale et universitaire.
- Etat des lieux 2A, Harm Lux, «Powersources» / 2B, Hans-Ulrich Obrist / 2C, «Flash» du 30 avril au 30 juillet, Fri-Art, Petites-Rames 22.
- «La Vache» biologique, rituelle, historique, actuelle; du 13 mai au 13 octobre, Bibliothèque de la Ville, ancien Hôpital des Bourgeois.
- Oiseaux sans frontières du 6 mai au 19 novembre, Musée d'histoire naturelle.

## 25<sup>es</sup> JOURNÉES DE L'EUROPE

- Université Miséricorde
- Je 4 mai:
  - 10 h 15: Prof. H.-J. Schmidt (Fribourg) «Gewalt und Frieden im mittelalterlichen Europa», salle 3118.
  - 13 h 15: Prof. J. Fayard Duchêne (Dijon) «La Suisse et l'Europe de Charles Quint», salle 3117.
- Me 10 mai:
  - 17 h 15: Accreditation of experience and work-based learning in France and the UK; Prof. P. Davies (London), salle 3115.
- Place Georges-Python
- Ve 5 mai:
  - «Les cordes en ville» – concert; 17 h.
- Université Miséricorde, aud. C
- Ve 5 mai: 9 h 30 – 12 h 30: colloque scientifique
  - 14 h 30 – 18 h: workshop public
  - 15 h 15: E. Santschi (Paris) «De l'Europe tragique» à «L'Europe des régions»; le dilemme européen de l'Helvétisme.
- Sa 6 mai: 9 h – 18 h: colloque sous la dir. du métropolitain D. Papandreou (Chambésy).
- Lu 8 mai:
  - 15 h 15: Prof. M. Piérart (Fribourg) «L'Europe de l'Atlantique à l'Euphrate. Religions, cultures et frontières de l'Empire romain»
- Ma 9 mai: 18 h 15: Prof. W. Reinhard (Fribourg im Br.) «Was ist europäische politische Kultur?»
- Me 10 mai: 14 h 15: colloque et conférence par le prof. G. Aschinger.
- Université de Péroilles, grand aud. de chimie:
- Ve 5 mai:
  - 14 h: le développement durable, les défis de la Suisse et de l'Europe, P. Roch (directeur de l'OFEPF).
  - Aula du Conservatoire de Fribourg, rte Louis-Braille 8, Granges-Paccot:

- Sa 6 mai: de 10 h à 13 h: «Journée Portes ouvertes».
- Lu 8 mai:
  - 18 h: «De Fribourg à l'Europe, parcours d'un grand musicien»: Armin Jordan, chef d'orchestre; entretien avec F. Gross et J.-M. Hayoz.
  - Université Miséricorde, salle de cinéma:
- Lu 8 mai:
  - 15 h 15: «Das gotische Freiburg im Schnittpunkt der europäischen Kunstgeschichte» (Prof. P. Kurmann).
  - Aula de l'Université Miséricorde:
- Je 11 mai:
  - 17 h 15: «Visions de l'Europe» avec G. Jacob, président de l'UNICE.

## CONFÉRENCES

- Où va notre planète? Problèmes passés, actuels et futurs
- Professeurs: A. Strasser, B. Grobéty et M. Beniston; je 4 mai, 20 h 15, Université Péroilles, aud. de chimie.
- Œuvres du mois, peinture: Joseph Reichlen «Le Kränzle», 1886 par S. Genoud; ma 9 mai, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.
- La fibromyalgie ma 9 mai, 19 h 30, aud. B, Université Miséricorde.
- Frescobaldi et ses éditeurs: portrait indirect avec E. Darbellay; me 10 mai, 11 h, Institut de musicologie de l'Université Miséricorde.
- Zurück zu den 10 Geboten, Gesetzesflut und Strafrecht mit Prof. M. Alexander Niggli, Fribourg; Mi, 17. Mai, 20 h 15, Universität Miséricorde, Hörsaal C.
- La transition au marché dans les sociétés du sud: Cuba, Chine, Vietnam me 17 mai, 19 h 30, Université Miséricorde, aud. A.
- Virtuelle Welten aus dem Computer – Hilfe für die reale Welt Prof. R. Bulirsch; Do, 18. Mai, 20 h 15, Universität Péroilles, Hörsaal der Chemie.
- La peine de mort aux Etats-Unis organisation: ACAT et Amnesty International; ve 19 mai, 18 h 30, Université Miséricorde, aud. C.

## CINÉMA

- Nuit du cinéma sa 6 mai, cinéma Rex.
- «Les toiles européennes», cinéma Rex:
  - «La promesse» de L. & J.-P. Dardenne; me 10 (18 h 15) et lu 15 mai (20 h 15).
  - «Il Grande Cocomero» de Francesca Archibugi; me 10 (20 h 50) et di 14 mai (18 h 15).
  - «Une femme française» de Régis Warnier; je 11 (18 h 15) et di 14 mai (20 h 50).

- «Todo Sobre mi Madre» de Pedro Almodovar; je 11 (20 h 50) et sa 13 mai (18 h 15).
- «Cercle parfait» d'Ademir Kenovic; ve 12 (18 h 15) et ma 16 mai (20 h 50).
- «Face» d'Antonia Bird; ve 12 (20 h 50) et ma 16 mai (18 h 15).
- «Au nom du père» de Jim Sheridan; sa 13 (20 h 50) et lu 15 mai (18 h 15).
- Cinéplus-Club - cinéma Rex:
  - «Night on Earth» de Jim Jarmusch; di 7 mai, 18 h.
  - «Dead Man» de Jim Jarmusch; di 21 mai, 18 h.

## DIVERS

- Activités au Centre de loisirs Schoenberg
- activités plein air, sorties, bricolages, du 25 au 28 avril; initiation à la danse hip-hop (de 7 à 14 ans); je 4, 11, 18 et 25 mai de 16 h 45 à 18 h.
- Centre de loisirs du Schoenberg, route Mon-Repos 9.
- Assemblée de l'Association du quartier de Péroilles je 4 mai, 20 h, Café du Commerce.
- Assemblée annuelle de la SPA ve 5 mai, 19 h, Université Miséricorde, salle 3115.
- Vente de la Fête des mères aux «Trouvailles» sa 6 mai, de 10 h à 16 h, place des Augustins 2.
- Marché aux Puces sa 6 mai, 7 h 30 – 15 h, place du Petit-Saint-Jean.
- Tours de ville européens Fribourg et son charme incomparable; inscr.: Fribourg Tourisme, 026/321 31 75; sa 6 et 13 mai, 14 h; rendez-vous: hall de l'Université Miséricorde.
- Plantes aquatiques, alpinum, arboretum inaug. des nouveaux panneaux d'information, visites guidées; concert: LA FOLIA; sa 6 mai, 15 h, Jardin Botanique, Péroilles.
- Bricolages pour la Fête des mères rens. et inscr.: 026/481 22 95; je 11, 18 et 25, me 17 et 24, ve 19 mai, 16 h 30 – 18 h 30, Centre de loisirs du Schoenberg, route Mon-Repos 9.
- Fête des fleurs avec animation pour les petits; sa 13 mai, quartier de l'Auge.
- 75<sup>e</sup> ann. du Fribourg-Natation plongée sous-marine, duels de natation, water-polo, etc.; sa 13 mai dès 11 h; piscine de la Motta.
- Soirée de contes pour tout public! Vaches d'alpage ou de savane; ve 19 mai, 20 h, Bibliothèque de la Ville, ancien Hôpital des Bourgeois.
- Brocante de Fribourg du ve 26 mai au di 28 mai, de 14 h à 20 h, patinoire Saint-Léonard.

## Camps d'été Jeunesse + Sport

Les filles et garçons nés entre 1982 et 1988, désirant participer à l'un des camps prévus au programme de cette année (natation, escalade sportive, alpinisme, camps polysports, camps itinérant Préalpes, canoë/kayak), peuvent s'inscrire jusqu'au 5 mai 2000 auprès de l'Office cantonal J+S, rue de l'Hôpital 1, case postale, 1701 Fribourg. ☎ 305 12 62, fax 305 12 14, E-mail: jeuspo@etatfr.ch

## Devoirs surveillés

La Direction des écoles de la ville de Fribourg cherche, pour la rentrée scolaire 2000, des personnes intéressées à prendre en charge un groupe d'enfants après les heures de classes afin de les aider à effectuer leurs devoirs. Bonne culture générale requise et intérêt pour le travail avec les enfants indispensable. Travail rémunéré.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Martine SCHMID-ROUBATY  
Responsable des devoirs surveillés  
☎ privé 026/684 01 88  
ou Natel 079/342 56 60

## Bike & Co Sport & Nature Expérience by Vélo-Club Fribourg

Le VC Fribourg invite les jeunes de 8 à 16 ans à son école de VTT et de cyclisme.

- D'avril à octobre, 2 entraînements hebdomadaires les lundis et jeudis à 17 h 45.
- Groupes de différents niveaux, encadrés par des moniteurs.
- 4 séances d'initiation auront lieu les lundis...
  - 10 avril 2000, à 17 h 45
  - 17 avril 2000, à 17 h 45
  - 01 mai 2000, à 17 h 45
  - 08 mai 2000, à 17 h 45
- ...avec contrôle technique de l'équipement avant le départ.
- Rendez-vous à 17 h 45 devant Cycles Pache, Route de l'Eglise 5, au centre de Matran.

## Renseignements

Vélo-Club Fribourg,  
c/o Henri Trolliet, Président de la Commission technique  
En Verdau 20, 1782 Belfaux,  
☎ 026/475 22 92  
ou e-mail henri-trolliet@freesurf.ch